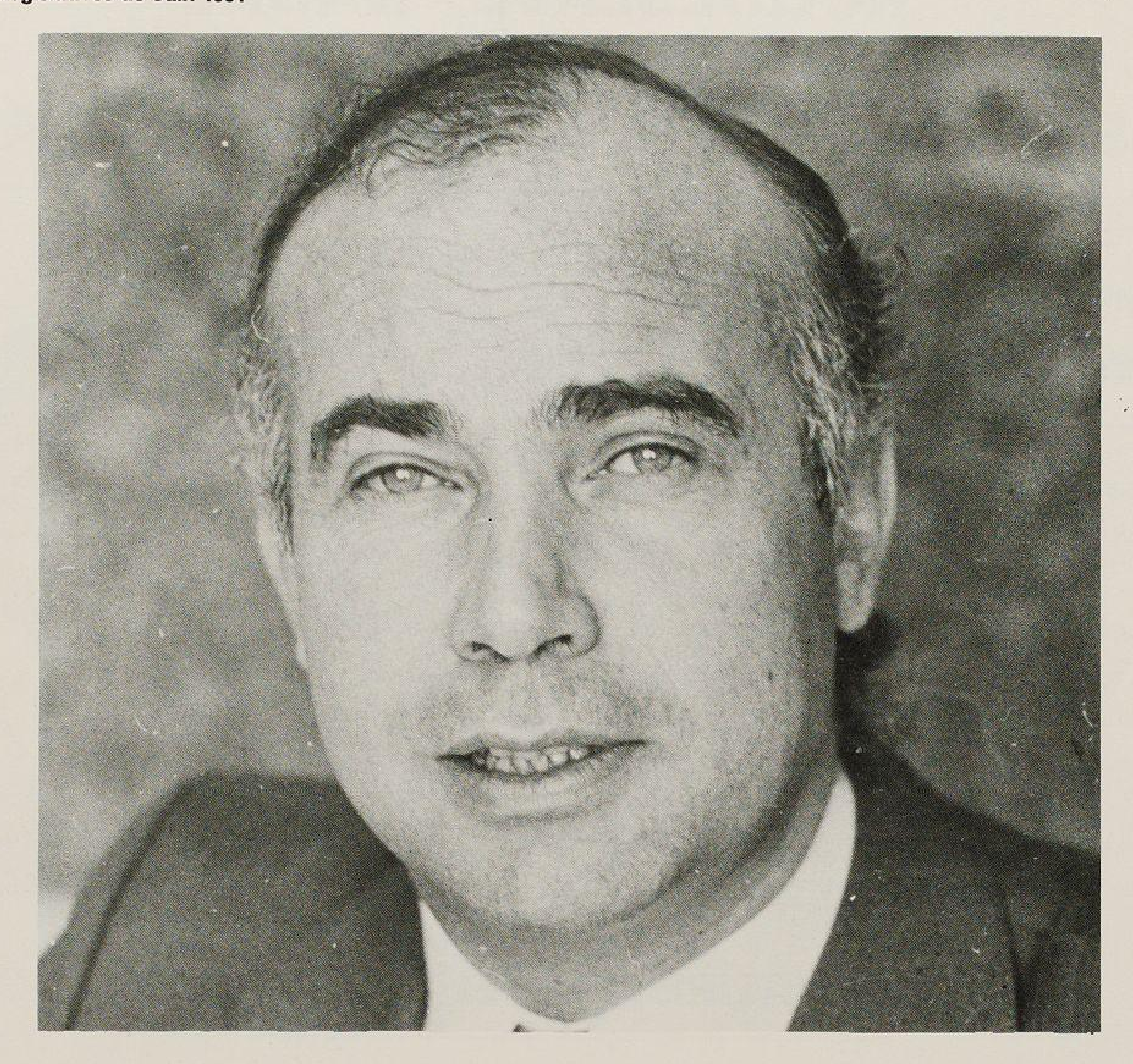
République Française
Elections Législatives de Juin 1981

2ème circonscription Montpellier - Lodève



Alain ROQUEBLAVE

Maire de Plaissan, Propriétaire viticulteur
Avocat à la cour

Suppléant : Bernard NADAL

Maire de Lauret, Responsable viticole

Alain ROQUEBLAVE est agé de 36 ans, il est marié, père d'un petit garçon, propriétaire-viticulteur dans le Canton de GIGNAC, maire de PLAISSAN, avocat à la Cour.

Le nom de ROQUEBLAVE est attaché à la viticulture méridionale de par sa famille, et, en particulier son père qui fut élu local, responsable viticole, membre de la Chambre d'Agriculture et Président du Syndicat des raisins de table.

Alain ROQUEBLAVE n'ignore rien des difficultés qui assaillent le monde rural, il en est solidaire et, en homme libre, en sera le défenseur.

Homme de dossiers, il est le gestionnaire attentif de Plaissan, commune dont il est le maire. Il connait bien à ce titre tout ce qui touche aux collectivités locales.

Hommes de contacts, il est un ardent adepte du dialogue et de la concertation nécessaire à toute entreprise. Ceux qui le connaissent bien savent qu'il rejette tout sectarisme, tant par goût personnel que par tradition familiale.

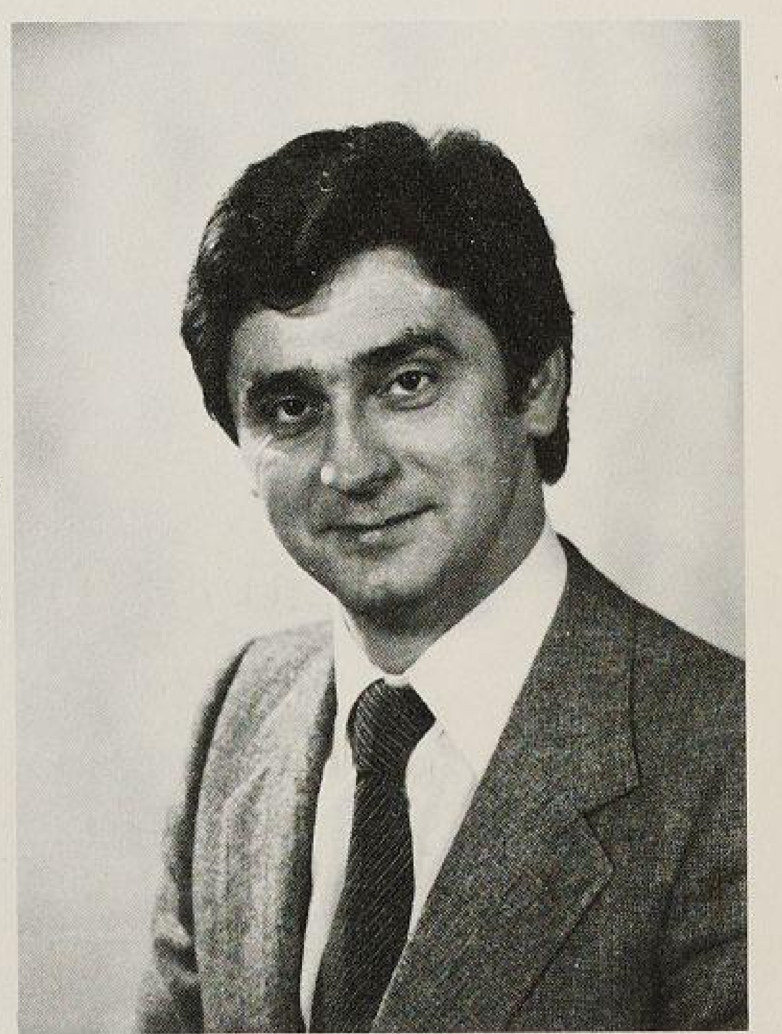
C'est au lycée de CLERMONT L'HERAULT puis de LODEVE et enfin à la Faculté de MONTPELLIER qu'il a poursuivi ses études qui l'ont amené à la profession d'avocat.

Inscrit au barreau de MONTPELLIER depuis 11 ans, il y a acquis une solide réputation professionnelle.

Jeune, entreprenant et neuf, Alain ROQUEBLAVE, est le candidat d'une large union, porteuse d'espoir.

Bernard NADAL, son suppléant, est âgé de 33 ans. Maire de LAURET, dans le Canton de CLARET, il est à la tête d'une exploitation agricole. Viticulteur à part entière, Bernard NADAL est Président d'une Cave Coopérative et responsable viticole.

ROQUEBLAVE - NADAL
une équipe jeune DU PAYS.
A EUX DEUX, ILS ONT MOINS DE 70 ANS.



CONTRE L'AVENTURE ET LES EXCES DU COLLECTIVISME

- **POUR** la liberté du choix de l'école, de commercer, de produire
- **POUR** l'allègement des charges sur les entreprises commerciales, agricoles, artisanales, industrielles, facilitant les créations d'emplois et l'installation de jeunes artisans et commerçants
- **POUR** la défense du service public en milieu rural (enseignement, postes, etc...)
- **POUR** un exercice libre des professions de santé
- **POUR** le statut des femmes de commerçants, d'agriculteurs, et d'artisans
- **POUR** une action vigoureuse pour les femmes seules
- **POUR** une politique sociale en faveur des handicapés et leurs parents
- **POUR** une action réaliste pour l'emploi des jeunes, dont l'emploi féminin
- **POUR** l'allègement de la bureaucratie.

L'AGRICULTURE : MOTEUR DE CETTE REGION

- **POUR** un revenu minimum agricole
- **POUR** que les viticulteurs ne soient plus des assistés permanents
- **POUR** lutter contre la fiscalité trop lourde appliquée au vin
- **POUR** que le vin ne soit plus la cible des campagnes anti-alcooliques
- **POUR** lutter contre l'arrachage de notre vignoble
- **POUR** la poursuite plus active de sa restructuration
- **POUR** l'amélioration des systèmes de vignification et une meilleure commercialisation
- **POUR** une parité de prix de mise en marché entre les viticulteurs méridionaux et italiens
- **POUR** différer l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté Européenne
- **POUR** la défense de l'exploitation agricole familiale.

Le Comité de soutien

L'Union,
c'est ROQUEBLAVE
Le Changement dans la Circonscription,
c'est ROQUEBLAVE
La Jeunesse alliée à l'Expérience,
c'est ROQUEBLAVE

Vu les candidats

Imp. Déhan - Montpellier - 60.53.16